

VILLE DE PONTARLIER

REGION DE FRANCHE-COMTE
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE PONTARLIER
CANTON DE PONTARLIER

Extrait Du Registre des Arrêtés du Maire

Objet : JUSTICE ET POLICE – Circulation et stationnement – Interdiction de circulation et de stationnement rue Jean Mermoz du 21 mai au 21 juin 2024.

LE MAIRE DE LA VILLE DE PONTARLIER,

VU le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L 2273-1 à L 2213-6,

VU le Code de la Route,

VU la demande de l'entreprise VERMOT pour le compte de PREVAL afin de réaliser des travaux de raccordement au réseau de chaleur des différents bâtiments de la zone industrielle des Grands Planchants du 21 mai au 21 juin 2024,

CONSIDERANT qu'il appartient à l'Autorité Municipale d'assurer la sécurité de ses concitoyens et la commodité de la circulation,

ARRETE

ARTICLE 1 – Interdiction de circulation et de stationnement :

Du mardi 21 mai 2024, 7 h 00 au vendredi 21 juin 2024, 17 h 00, la circulation et le stationnement seront interdits à tout véhicule :

- rue Jean Mermoz : entre la rue Arago et la rue de Salins.

Les véhicules seront déviés via les rues Claude Chappe et Arago.

ARTICLE 2 -

Les panneaux de signalisation, d'interdiction et de déviation qui découlent du présent arrêté seront mis en place par l'entreprise concernée.

ARTICLE 3 -

Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Directeur des Services Techniques, Monsieur le Commandant de Police, ses agents, Messieurs les Gardiens de Police Municipale et tous agents assermentés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché.

PONTARLIER, le 14 mai 2024

- 1 ex. Arrêté du Maire
- 1 ex. Police Municipale
- 1 ex. Police
- 1 ex. DVEP
- 1 ex. Pompiers
- 1 ex. VERMOT TP
- 1 ex. Pôle Citoyenneté



Pour le Maire et par délégation
Le Conseiller Municipal
à la Citoyenneté

Romuald VIVOT

A small, handwritten mark or signature in the bottom right corner of the page.